



COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 31 mars 2022

Présents : Monsieur FONTES Bernard, Maire
Messieurs BARTHES Daniel et GUIRAUD Thierry, Adjoints
Mesdames ROUANET Gisèle et ROUZÉ Caroline, Conseillères
Messieurs SENAUX Julien et BIAU Claude, Conseillers

Absent-e-s représenté-e-s :
Madame FONTES Viviane, représentée par Claude BIAU
Madame BRISSON Nancy, représentée par ROUZÉ Caroline
Madame FABRE Véronique, représentée par SENAUX Julien

Secrétaire de séance : Thierry GUIRAUD

Ouverture du Conseil à : 19h

- Approbation du compte rendu de la séance du Conseil municipal du 17 mars 2022, Voté à l'unanimité.
- Taxe bâti / non bâti : le Conseil décide de ne pas appliquer d'augmentation sur 2022. Voté à l'unanimité.
- Monsieur le Maire sort de la salle pour la validation des compte de gestion et compte administratif 2021. Votés à l'unanimité. La notice explicative est à l'affichage en mairie.
- Affectation des résultats de fonctionnement 2021 au Budget 2022 - Budget principal et budget annexe. Votés à l'unanimité.
- Présentation et vote du budget principal et du budget annexe (eau) 2022. Votés à l'unanimité. La notice explicative est à l'affichage en mairie.
- Délibération concernant l'arpentage et l'acquisition des parcelles de Mme Marlène MAS dans le cadre du projet de DUP de la Mazarié – Carcadal. Approuvée à l'unanimité.
- Échanges concernant le schéma de gestion des itinéraires pédestres d'intérêt communautaire proposé par la communauté de communes. Le Conseil est d'accord sur le principe. Le ou les itinéraires restent à définir. Julien SENAUX propose de se charger de mettre en place un groupe de travail afin d'y réfléchir et de faire des propositions pour ce projet.
- Délibération concernant l'expérimentation de l'extinction de l'éclairage public sur la commune de Saint-Vincent d'Olargues selon un calendrier qui sera préalablement défini et dont les administrés seront informés. Une réunion publique d'information sera proposée aux administrés le 20 mai 2022. Approuvée à l'unanimité.
- Questions diverses :
 - . Visites des hameaux par le Maire, les Adjoints et les Conseillers programmées les 13, 14, 20, 21 mai 2022 pour rencontrer la population et faire le point sur les besoins/requêtes des administrés.
 - . Organisation des bureaux de vote pour les élections présidentielles des 10 et 24 avril prochains.
 - . Les élections législatives auront lieu les 12 et 19 juin 2022.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance à : 21h.

Le Maire,
Bernard FONTES